

**PIERRE GRINGORE
ET LES COMÉDIENS
ITALIENS, PP. 10-30**

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649238927

Pierre Gringore et les comédiens italiens, pp. 10-30 by Emile Picot

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd.
Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

www.triestepublishing.com

EMILE PICOT

**PIERRE GRINGORE
ET LES COMÉDIENS
ITALIENS, PP. 10-30**

PIERRE GRINGORE

ET

LES COMÉDIENS ITALIENS

PIERRE GRINGORE

ET

LES COMÉDIENS ITALIENS

PAR

ÉMILE PICOT



PARIS

DAMASCÈNE MORGAND & CHARLES FATOUT

LIBRAIRES

55, PASSAGE DES PANORAMAS, 55

1878

PIERRE GRINGORE

ET LES

COMÉDIENS ITALIENS SOUS FRANÇOIS I^{er}

Parmi les poètes dramatiques du commencement du xvi^e siècle, il n'en est pas de plus connu que Pierre Gringore. Ce n'est pas que ses ouvrages, dont une partie seulement a été réimprimée¹, aient trouvé beaucoup de lecteurs dans le grand public ; c'est à des circonstances extérieures qu'il doit presque toute sa renommée actuelle. L'auteur de *Notre-Dame de Paris* lui a donné, après plus de trois siècles, un regain de popularité, en lui assignant une place dans son livre ; plus récemment Théodore de Banville l'a mis en scène dans une agréable comédie, qui est restée au répertoire du Théâtre-Français. Il y a loin, il est vrai, du Gringore de la réalité à celui que nous ont représenté Hugo et Banville ; l'un et l'autre ont usé des privilèges accordés aux poètes, pour transporter leur héros dans un temps assez éloigné de celui où il a vécu et pour lui prêter des aventures romanesques.

Deux gravures extraites d'un des ouvrages de Gringore, gravures que nous avons fait reproduire, nous fournissent l'occasion de dire quelques mots de la carrière dramatique de ce curieux auteur. Il importe de fixer tout d'abord l'époque à laquelle il a vécu.

1. MM. Charles d'Héricault et Anatole de Montaigon ont publié, en 1858, le tome I^{er} des *Œuvres complètes de Gringore*. Cette publication, interrompue pendant vingt ans, est reprise en ce moment par les soins de MM. de Montaigon et de Rothschild.

II

Après avoir résumé ce que l'on sait de l'association dramatique à laquelle Gringore appartient, il nous paraît utile de dresser une liste des pièces composées par lui pour le théâtre. Voici, par ordre chronologique, l'indication de toutes celles qui nous sont parvenues, ou qui nous sont connues par des actes authentiques :

1501 (25 novembre). — « Jehan Marchand ¹, charpentier de la GrandCoignée, et Pierre Gringore, compositeur », reçoivent de la ville de Paris une indemnité de cent livres « pour avoir fait et composé le mystère fait au Chastelet à l'entrée de M. l'archiduc [Philippe d'Autriche ²], ordonné les personnages, iceux revestus et habillés, ainsi qu'en mystère e[s]toit requis, et pareillement d'avoir fait les e[s]chafaux qui e[s]toient à ce nécessaires. »

Sauval, *Antiquités de Paris*, III, 534.

1503. — Une nouvelle indemnité de cent livres est accordée aux mêmes personnages pour le mystère représenté à la porte du Châtelet lors de l'entrée d'Anne de Bretagne. Ils avaient reçu, l'année précédente, pour cet objet, un premier à-compte de cinquante livres.

Sauval, III, 537 ; cf. 534.

Vers 1510. — Il convient probablement d'attribuer à Gringore une sottie intitulée : *Les Sotz nouveaux farcez, couvez*, qui est

1. Jehan Marchant, dit le jeune, était le charpentier ordinaire d'Anne de Bretagne. Voy. Le Roux de Lincy, *Vie d'Anne de Bretagne*, IV, 102.

2. Voy. sur cette entrée le curieux journal imprimé par Chmel, *Die Handschriften des k. k. Hofbibliothek in Wien*, II (Wien, 1848, in-8), 560-563.

citée dans la célèbre *Farce du Vendeur de livres*, sous le nom de *Farce des Nouveaux Ponnus*¹. La seule édition des *Sotz nouveaulx*, qui nous soit connue, porte en effet sur le titre le bois de « Mère Sotte », représentant trois sots avec la devise : *Tout*



*par Raison, Raison par tout, Par tout raison*². Au commencement du xv^e siècle ce bois ne figure que sur le titre d'ouvrages imprimés pour Gringore, et nous sommes d'autant plus disposé à le considérer comme une propriété particulière du poète, qu'il se trouve sur divers volumes sortis de presses différentes, mais tous signés de son nom ou de son acrostiche³. La sottie a dû être

1. Le Roux de Lincy et Michel, *Rec. de Farces*, II, n° 40, p. 13; — Mabille, *Choix de Farces, Soties et Moralités*, II, 203, 221. Les sots disent en effet, au début de la pièce, qu'ils sont

Tous nouveaulz ponnus et esclous
et chacun d'eux raconte comment il a été « ponnu ». La sottie dont nous parlons ne contient pas d'allusion qui permette d'en fixer la date précise, mais aucune des pièces citées dans la *Farce du Vendeur de livres* ne paraît postérieure au commencement de l'année 1514.

2. Voy. Brunet, *Manuel*, II, 1747.

3. Parmi les livres avec la marque des trois sots que mentionne M. Brunet, relevons seulement les suivants : *Les folles Entreprises* (Paris, Pierre le Dru, 1505), les *Fantaisies de Mère Sotte* (Paris, veuve Jehan Trepperel, 1525) et les *Menus Propos de Mère Sotte* (Paris, Philippe le Noir, 1525).

jouée sur le théâtre de Rouen, car elle contient deux allusions à cette ville, et l'on y relève des mots normands, tels que : *thorieau*, *jergault*, *ouayson*, *jouen*, *choquart*, *dringue*, etc. Aussi bien Gringore était-il Normand et trouve-t-on dans ses premiers ouvrages un certain nombre de provincialismes.

1512.—Gringore fait représenter aux Halles, le mardi gras (10 février), *le Jeu du Prince des Sotz*, composé d'une sottie, d'une moralité et d'une farce. — Les trois pièces, dont il existe deux éditions anciennes, ont été reproduites par Caron vers 1800, et par MM. d'Héricault et de Montaiglon (*Œuvres de Gringore*, I, 197-286). La sottie a été réimprimée, en outre, par Fournier (*Théâtre franç. avant la Renaissance*, 293-307), et la farce par Barraud (*Recueil de Pièces rares et facétieuses*, I, II, 1-24).

1514. — Jehan Marchand et Gringore reçoivent de la ville de Paris une somme de cent quinze livres pour un mystère joué lors de l'entrée de la reine Marie d'Angleterre.

Sauval, III, 593-394.

1515. — Nous attribuons à Gringore la *Sotye nouvelle des Croniqueurs*, qui nous a été conservée par un manuscrit de la Bibliothèque nationale (Franç., n° 17527, f. 54 v°-61 v°), et que M. G. Guiffrey a publiée à la suite de sa *Chronique du roy François, premier de ce nom* (Paris, 1869, in-8), 429-444. — Les persona-

On rencontre cependant le bois de Mère Sotte sur le titre d'une édition du *Monologue des Sotz joyeux de la nouvelle Bande* (Montaiglon et Rothschild, *Recueil*, III, 11), pièce qui est signée de la devise: *Esperant mieulx*, et qui, par conséquent, ce paraît pas être l'œuvre de Gringore. Cette édition sort des presses de Guillaume Nyverd, le plus incorret de nos anciens imprimeurs, et celui-ci n'aura peut-être employé le bois des trois sots, qu'en raison du sujet et en fraude des droits de notre auteur. Le fils de Nyverd, Guillaume II, s'est rendu coupable d'une supercherie analogue, quand il a réimprimé, sous le règne de Charles IX, le *Blason des Heretiques* de Gringore, auquel il a donné le titre de *Cronique des Luteriens*, et dont il a fait disparaître l'acrostiche final. (Voy. *Œuvres de Gringore*, I, 291-294.)

La devise *Raison par tout*, qui surmonte le bois des trois sots, était bien la devise personnelle de Gringore; elle se retrouve isolément à la fin de plusieurs de ses ouvrages, par exemple, à la fin des *Heures de Notre Dame*.

ges qui figurent dans cette pièce sont : « La Mère » et cinq « Sotz » ; or nous savons, par *le Jeu du Prince des Sotz*, et par les ouvrages dont nous venons de rappeler les titres, que la « Mère », c'est-à-dire la « Mère sottie », n'était autre que Gringore. Des allusions précises nous permettent de dater la *Sotye nouvelle* du mois de mai 1515.

1517. — La ville de Paris confie encore une fois à Gringore et à Marchand le soin de représenter le mystère donné devant le Châtelet le jour de l'entrée de la reine Claude de France, et leur alloue, de ce chef, une indemnité de cent livres parisis.

Sauval, III, 597.

1527. — Gringore compose, à la requête des maîtres et gouverneurs de la confrérie de Saint-Louis, établie dans la chapelle Sainte-Blaise à Paris, un mystère en neuf parties, intitulé : *La Vie de Monseigneur Saint Loys* (Biblioth. nat. Ms franç., n° 2784 ; *Œuvres de Gringore*, II). — Cette pièce n'est pas datée, mais il est aisé d'en fixer la date à l'aide des allusions aux événements contemporains qu'on y relève, notamment dans le rôle de l'Empereur. Le second « livre », sinon le mystère tout entier, a dû être écrit au moment où les troupes du connétable de Bourbon venaient d'entrer dans Rome. (Voy. notamment les v. 2057 et suiv.) Or, la représentation ayant dû avoir lieu le 25 août, jour de la fête de saint Louis, on ne se trompera guère en datant, au moins la seconde journée, du 25 août 1527¹.

On le voit : à partir de 1517, Gringore renonce presque au théâtre. Ce n'est plus lui que la ville de Paris charge des représentations données les jours de fête, et pourtant il est à l'apogée de son talent ; ainsi que l'atteste le *Mistère de Saint Loys*. Il fait

1. Les bibliographes attribuent d'ordinaire à Gringore une moralité intitulée : *Le Nouveau Monde avec l'Estrif du Pourveu et de l'Ellectif*, qui fut jouée à Paris le dimanche 11 juin 1508 (Brunet, IV, 113), et la *Sottise a huit personnages, c'est assavoir : le Monde, Abuç, Sot dissolu, etc.*, qui doit être de l'année 1514 (Brunet, II, 1749). Ces deux pièces sont l'œuvre d'André de la Vigne, comme nous le démontrerons dans le *Répertoire bibliographique et critique de l'ancien Théâtre français*, auquel nous travaillons depuis longtemps.